

Synthèse de 3 mois de suivi de l'impact de la COVID-19 en Grand Est

Agriculture – Agroalimentaire – Forêt

Session CRAGE du 24 juin 2020

Alors qu'un confinement inédit de la population française, pour faire face à la pandémie de Covid-19, avait été annoncé par le 1^{er} Ministre quelques jours avant, le réseau des Chambres d'Agriculture du Grand Est s'est rapidement mobilisé et a décidé en Directoire le 20/03, et acté en CORDIR le 23/03, la mise en place d'un suivi des impacts induits de cette décision sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt en région.



L'objectif était double :

- Collecter et partager au sein du réseau des Chambres un état des lieux de la situation et de son évolution, des problématiques, des difficultés et des impacts à court, moyen et long termes de la crise sur les filières agricoles du Grand Est,
- Apporter une information macroéconomique globale et synthétique de conjoncture durant la période, à destination des OPA régionales, élus... et porter les demandes exprimées par la profession et/ou les filières auprès des administrations.

Ceci s'est traduit par la rédaction d'une note de synthèse hebdomadaire par la CRAGE, en collaboration avec les Chambres départementales et les filières.

UNE NOTE ORGANISÉE AUTOUR D'UN GROUPE RÉGIONAL CHAMBRES

Les informations sont agrégées, synthétisées et mises en forme toutes les semaines par la CRAGE.

Mais afin d'être alimentées de manière régulière, pour toutes les filières et sur l'ensemble du territoire, un groupe de 9 personnes au total a été constitué :

- 1 coordinateur/rédacteur régional CRAGE
- 1 réseau de 8 correspondants des CDAs (environ 1 par département)

Contact

Page 1/24

Ces derniers sont chargés de centraliser les informations au niveau local, contacter un réseau d'acteurs économiques au sein de son département (listing d'acteurs/filières défini au niveau régional) et remonter chaque semaine les éléments collectés.

En complément de ce dispositif, différents interlocuteurs et organismes régionaux ou nationaux ont été sollicités régulièrement afin de compléter les données du réseau, et de disposer d'analyses/synthèses/enquêtes quand elles existent.

Il s'agit notamment des interprofessions régionales (Interbev Grand Est, CIL Grand Est, FIBOIS, CIVA/AVA/Les grandes maisons d'Alsace, FAGE...), de structures techniques régionales (Est horticole...), d'organismes nationaux (IDELE, FranceAgriMer, AGRESTE, Fédération du Négoce Agricole, CGB, APCA...) ou de collègues de la CRAGE (filière équine, circuits courts/agritourisme, animateurs ODG).

Enfin, une veille dans la presse et sur internet a permis de réaliser un suivi national et international de la crise.

A noter que 2 autres groupes ont été mis en place au sein des Chambres à l'échelle régionale en réaction à la crise pour l'accompagnement des agriculteurs en circuits courts/vente directe/agritourisme (création par la CRAGE d'une Lettre d'informations Grand Est spécifique) et pour les exploitants susceptibles d'avoir des difficultés économiques = cellule REAGIR. Par ailleurs, à l'image de ce qui était mis en place par les CCI/CMA, les Chambres départementales d'Agriculture se sont organisées pour centraliser, répondre et orienter les agriculteurs sur les dispositifs d'aides mis en place (ligne téléphonique et mail), en lien avec les services de la Direccte, des Préfectures et du Conseil Régional, ainsi que l'APCA au niveau national.

QUELQUES ÉLEMENTS MARQUANTS A RETENIR

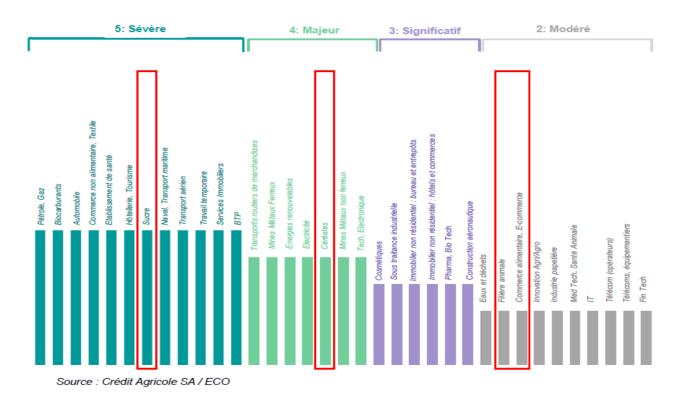
Les filières agricoles et agroalimentaires ont tenu face à la crise.

Que ce soit pour l'amont (intrants, aliments du bétail, entretien du matériel, services et conseils agricoles...), pour l'aval (collecte, transformation...) ou pour la production, l'ensemble des acteurs s'est mobilisé afin d'assurer l'approvisionnement alimentaire de la population dans les meilleures conditions. Même si des tensions et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont pu apparaître parfois, les entreprises ont su faire face à la forte hausse de la demande, à la gestion contrainte de la main d'œuvre (maladie, garde d'enfants, télétravail...) ou aux difficultés logistiques, et la chaîne alimentaire a su évoluer et s'adapter avec agilité aux transferts de lieux d'achats et de gamme de produits achetés provoqués par le confinement et la fermeture des restaurants afin d'assurer la continuité de la mise en marché.

Ceci a amené une certaine revalorisation de l'image des agriculteurs auprès de la société, et a apporté une certaine fierté aux exploitants d'avoir pu assurer l'approvisionnement alimentaire de leurs concitoyens.

L'agriculture et l'agroalimentaire ont été des secteurs relativement moins impactés par la crise que d'autres secteurs d'activité, même si certains domaines agricoles subissent des répercussions fortes : viticulture, horticulture/pépinières, agritourisme, centres équestres, fromages AOC/IGP, éthanol, aquaculture, orge de brasserie.

Impacts sectoriels de la crise du Coronavirus



Un profond changement de mode de consommation et un bouleversement des circuits de commercialisation en période de confinement.

La période a été marquée par une modification complète des achats des consommateurs : les clients ont, du moins au début, fait des stocks et privilégié les produits de 1^{ère} nécessité (pâtes, riz, PdT, conserves...) au détriment des produits frais. Ils ont également accentué la tendance du « fait maison/fait soi-même » en favorisant les achats de produits simples et basiques (farine, œufs, lait, sucre...), ainsi que les produits faciles à cuisiner (boom du steak haché). Enfin, les messages sur le « consommer français » ont été entendus (viande ovine, fruits et légumes...) et la majorité des acteurs ont joué le jeu pour leur mise en avant.

A l'inverse, les produits festifs et/ou hauts de gamme ont été boudés (vins/champagne, fromages sous SIQO, poissons, morceaux nobles de viande bovine...), accompagnés en cela par des disponibilités restreintes dans les magasins faute de main d'œuvre suffisante : rayons traditionnels/à la coupe/marée fermés, gamme de produits limitée, mise en rayon de produits plus simples en manutention, prédominance de produits pré-emballés.

Par contre, le confinement confirme la croissance dynamique de la consommation en produits AB : près de 7 personnes/10 auraient consommé AB durant la crise, avec 8% de

nouveaux acheteurs. La quasi-totalité des acheteurs (plus de 9/10) envisage de continuer à favoriser les produits bios après le confinement.

En parallèle, les circuits de consommation ont été modifiés suite au confinement et à l'arrêt de la RHD: les hypermarchés ont plutôt été délaissés (peur de l'affluence + des possibilités d'amende sur les trajets) au bénéfice des supermarchés, des magasins alimentaires de proximité et surtout du E-commerce alimentaire. En complément, la demande de consommer français/consommer local a été bénéfique à la vente directe et aux circuits courts, avec parfois un manque de produits pour satisfaire la forte demande.

A noter que quelques semaines après le début du déconfinement, la consommation évolue et retrouve quelques comportements d'avant crise : relance des ventes dans les rayons frais traditionnels des GMS (fruits et légumes, boucherie...), l'E-commerce est moins dynamique que pendant le confinement => les consommateurs reviennent dans les magasins pour effectuer des achats en direct. Dans le même temps, les produits locaux restent toujours bien plébiscités et la fréquentation dans les magasins de ventes à la ferme reste élevée en comparaison des années précédentes, même si on peut constater une légère décrue.

La mise en avant de la dépendance nationale et régionale à la main d'œuvre étrangère.

La crise actuelle a montré que l'agriculture était dépendante de l'étranger pour le travail saisonnier. Elle a également montré la mobilisation forte de personnes sans activité, notamment du fait de la situation, pour répondre à l'appel des agriculteurs au travers des initiatives telles que les plateformes "Des bras pour ton assiette"/WiziFarm ou Mobilisationemploi.gouv.fr. Les besoins n'ont toutefois été que partiellement couverts et les agriculteurs ont souvent été réticents à recruter des personnes non qualifiées qu'il faut former, pas habitués à la pénibilité importante du travail, et dont la productivité était réduite.

Le secteur agricole apparaît donc de manière plus prégnante comme un véritable gisement d'emplois : la revalorisation des métiers agricoles pourrait ainsi être à reconsidérer, entre autres pour des catégories de population qui sont aussi celles qui sont les plus touchées par le chômage.

La question de la souveraineté alimentaire qui revient sur le devant de la scène.

La Covid19 a mis en avant l'importance des échanges internationaux, la dépendance à certains produits et à la main d'œuvre, ou encore les points de fragilité et de ruptures possibles. Aussi, pour certains, c'est un révélateur des limites de l'interdépendance des chaînes de valeur à travers le monde. Le terme de souveraineté alimentaire refait donc surface, d'autant que, dans le même temps, les consommateurs ont repris conscience de l'importance de bénéficier d'un accès à une alimentation de qualité; l'origine France et les circuits courts ont été mis en avant et plébiscités, des plateformes numériques pour mettre en relation des producteurs et des acheteurs/consommateurs ont été créées, et les liens entre producteurs et consommateurs se sont renforcés. Avec l'idée que relocaliser une partie de la production agricole permettrait également d'augmenter la valeur ajoutée créée en amont et en aval du maillon de la production, l'agriculture pourrait, par le

développement des secteurs déficitaires, avoir une place plus importante au sein de l'économie territoriale, nationale et européenne.

TOUR D'HORIZON DES INCIDENCES PAR FILIERES

Ce tour d'horizon rapide des filières dresse un état de la situation à date, en s'efforçant de retranscrire les principaux éléments qui ont caractérisé les productions régionales depuis le début de la crise Covid. Il n'est pas exhaustif, et masque potentiellement des disparités entre les territoires et une hétérogénéité suivant les marchés, les modes de commercialisation...

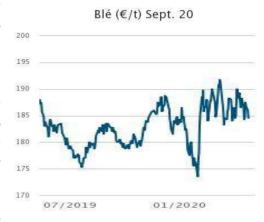
Filières céréales et oléagineux

En termes de marchés, les filières COP ont été plutôt épargnées par le coronavirus. Quelques exceptions cependant : les oléagineux, dont les cotations ont suivi l'évolution des cours du pétrole et ont plongé entre mi-février et mi-mars avant de se reprendre depuis, le débouché éthanol et l'orge brassicole. Pour cette dernière, la campagne 2020 devrait se solder par un ralentissement du commerce de malt d'orge de l'ordre de -5% au niveau mondial, en lien avec la fermeture brutale des cafés/hôtels/restaurants, l'arrêt des activités touristiques, l'annulation des grands évènements sportifs, festifs et des salons... Selon Brasseurs de France, plus de 10 ML de bière (sur 2,25 MdsL produits), majoritairement en fûts, vont être détruits parce que non consommés à temps en raison du confinement. L'enquête de la profession indique également qu'environ 25 % des brasseries étaient à l'arrêt mi-mai faute d'activité, et que près d'1/4 des brasseries déclarent une perte de plus de 50 % du chiffre d'affaires depuis le 15 mars. L'impact de la Covid sur les prix payés aux producteurs pour la dernière récolte n'est pas trop important puisque la crise est intervenue en fin de campagne à un moment où la majeure partie des contrats était déjà exécutée. Par contre, il pourrait en être autrement pour la récolte 2020 : les surfaces en orges de printemps sont en hausse (+27% / moyenne 2015-2019 en région et +43% au niveau national - Prévisions AGRESTE) et augurent une augmentation de la production qui, faute de débouché, pourrait en partie partir vers l'alimentation animale avec en conséquence une baisse de la valorisation et donc des prix. De plus, les orges d'hiver auront probablement du mal à trouver un débouché en brasserie.

Par ailleurs, les acteurs de la filière ont dû faire face à des soucis logistiques avec des chauffeurs absents, alors que les expéditions et l'export, en blé notamment, étaient très dynamiques. Ceci a pu induire à certains moments une hausse des tarifs du transport et ainsi peser sur les coûts.

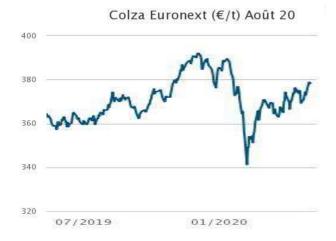
Blé:

L'impact a été significatif en début de période de crise sanitaire : le blé a fortement décroché pendant 1 mois (-10% sur Euronext entre mi-février et mi-mars), en lien avec la progression mondiale du Coronavirus, les interrogations sur la demande/consommation et la chute des marchés financiers. Toutefois, la demande à l'export est toujours restée soutenue (exportations Pays Tiers supérieures à 1MT chaque mois depuis décembre, et record mensuel à 1,8MT en avril) et la forte hausse de la consommation en produits de la meunerie et de l'amidonnerie pendant la pandémie ont permis un redressement rapide des prix, alors que l'activité en bioéthanol est en berne, avec la chute des cours du pétrole et la baisse de la consommation.



Maïs :

Comme le blé, le maïs grain a décroché en début de crise et a perdu environ -10% sur Euronext, plombé par la chute des prix aux USA (-18% / au plus bas depuis 10 ans) tirés vers le bas par la contraction du débouché de l'éthanol. A l'inverse, sur le marché alimentaire, le vent de panique créé par le confinement s'était traduit par une demande accrue en produits à base d'amidon de maïs. La situation s'est retournée avec le déconfinement et les volumes actuels de sorties des silos sont en baisse : les amidonneries ne tournent pas à plein régime car la demande de produits de consommation baisse et aussi parce qu'une organisation nouvelle se met en place avec des mesures de sécurité sanitaire. Pour le marché de la fabrication d'aliment du bétail, la demande est aussi plutôt atone : l'écart de prix avec les concurrents (Ukraine) est faible mais les marchandises d'importation sont privilégiées car moins chargées en DON que le maïs alsacien. Le seul soutien provient de son écart de prix et sa compétitivité vis-à-vis du blé. Face à la situation, la Commission européenne a pris la décision d'instaurer des droits de douane sur les importations de maïs à compter du 27 avril 2020.



Colza:

Le Coronavirus a accentué la tendance baissière déjà engagée depuis début 2020. Le colza a ainsi chuté de -15% sur Euronext en 1 mois, plombé par la chute des cours du pétrole via le biodiesel. Même s'il a peiné à se relancer, il se rapproche désormais des niveaux d'avant crise, du fait de la hausse progressive des cours du brut, de la reprise du marché des huiles avec le déconfinement et des perspectives de production très réduites en Europe pour la campagne 2020/21, ce qui risque de maintenir de forts besoins d'imports.

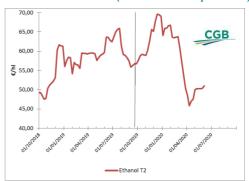
Filière betteraves/sucre

Après un redressement initié progressivement depuis plusieurs mois sur fin 2019-début 2020, les cours mondiaux ont retrouvé les niveaux les plus bas dans le contexte de crise sanitaire : la forte dépréciation du real brésilien (-30% depuis l'été 2019), l'effondrement du prix du pétrole et la forte baisse de consommation de carburants ont induit un retournement des perspectives des marchés internationaux du sucre, avec le possible passage d'une situation déficitaire à une situation excédentaire.

Toutefois, le sucre européen a été plutôt épargné et a bien résisté : l'UE est importatrice nette, les stocks sont bas et les prévisions de production 2020 restent proches de celles de l'an passé (17,5 MT), soit de nouveau une situation déficitaire, ce qui permet le maintien d'un différentiel de prix par rapport aux cours mondiaux.

Par contre, la baisse du prix du pétrole faute de débouché a un impact direct sur le prix de marché de l'éthanol (forte réduction des déplacements), alors que le contexte était favorable avec une demande tirée par la croissance des ventes de voitures à moteur essence. Ainsi, après avoir fortement chuté entre mi-février et début avril, le prix de l'éthanol s'est stabilisé aux environs de 50 €/hl.

VALEUR DE L'ÉTHANOL (carburant uniquement)



Dans ce contexte, les industriels régionaux ont assuré leurs livraisons de sucre (multipliées par 3 en GMS au moment du pic de la consommation) et ont participé à l'effort national en développant la fabrication de gel hydro alcoolique à MORAINS (Tereos) et d'alcool éthylique à ARCIS SUR AUBE (Cristal Union). Même s'ils ont crû fortement, ces débouchés sont toutefois très limités en volumes face à l'effondrement de la consommation de biocarburant (le gel hydro alcoolique représentait historiquement 1% de la production française d'alcool agricole).

Filière luzerne

La crise sanitaire est arrivée avant la mise en route de la campagne de récolte de la luzerne, à une période toutefois importante puisque l'intersaison est propice à l'entretien du matériel et des installations dans les usines. Aussi, à un mois du début de la saison et alors que la campagne s'annonçait précoce du fait des conditions climatiques douces et ensoleillées du printemps, le début du confinement a induit de fortes craintes quant à la capacité à garantir les délais. Les mois de mars et avril ont donc été intenses pour assurer les interventions de maintenance, alors qu'il était difficile au début de disposer des équipements de protection (masques, gel...) nécessaires au respect des procédures sanitaires. Les outils étaient finalement opérationnels pour accueillir les 1^{ères} récoltes qui ont commencé un peu moins tôt que prévu, au 20 avril, dans de bonnes conditions.

A l'image des autres aliments du bétail, les ventes ont été dynamiques sur fin mars (beaucoup d'anticipation des éleveurs), mais ont ralenti sur avril. Au final, le taux de commercialisation 2020 est équivalent à 2019 sur la période. La situation de la filière est donc plutôt rassurante, mais des inquiétudes persistent dans le contexte moins favorable en

bovins lait et celui déprimé en viande bovine : en cas d'érosion de la demande, un risque de hausse significative des stocks existe.

Filière pommes de terre

Consommation en frais (Alsace, Champagne crayeuse):

Après la hausse de la demande et une belle séquence sur mars/avril, les ventes sont retournées petit à petit à la normale, notamment en GMS. Celles vers la restauration ont été en partie compensées par un report sur d'autres créneaux de commercialisation, en hausse : grandes surfaces, vente aux particuliers... => les stocks sont faibles ou nuls pour la majorité des producteurs.

Sur les prix, plutôt bons depuis le début de l'année, une certaine pression due aux stocks en industrie au niveau européen est apparue en fin de période.

Industrie (Champagne crayeuse) :

Le secteur de la pomme de terre industrielle a dû faire face à la fermeture des fast-foods, cantines et restaurants à partir de mi-mars (plus de 90% de commandes en moins) : ainsi, l'usine MC CAIN (frites) de Matougues (51) a été fermée 11 jours fin mars et n'a repris son activité que partiellement pendant de longues semaines (15-20% des salariés pour fabrication de purée en flocons). Faute de débouché, les producteurs ont donc dû interrompre leurs livraisons, laissant un excédent d'environ 450 000 T de PdT à l'échelle nationale (200 000 T qui étaient destinées au marché français et 250 000 T à l'exportation), mais également 650 000 T en Belgique et 1 000 000 T aux Pays Bas.

Face à la situation, la filière s'est mobilisée à l'échelle nationale : stockage prolongé et report de livraisons plus tard en saison (début été) dans l'attente de réouverture de la RHD, basculement partiel vers le marché du frais (opportunités avec la hausse de la consommation des ménages), export, dons aux associations... Mais ce sont surtout la méthanisation et l'alimentation animale qui ont été les leviers les plus significatifs en termes de volumes pour absorber ce surplus de production. L'écoulement d'environ 50% des stocks destinés au marché national (soit de l'ordre de 80 à 100 000 T) est réalisé au 11 juin. La filière recevra un accompagnement financier de l'Etat de 10 M€ qui s'inscrit dans le cadre de l'article 222 de l'OCM unique de l'UE.

Pour les PdT sous contrats, les industriels ont garanti le paiement aux producteurs et les contrats ont globalement été renouvelés en région pour 2020. Par contre, sur le marché libre (hors contrat), la chute de la consommation pèse sur les prix avec des cotations au plus bas.

Autres impacts: l'usine TEREOS (fécule) d'Haussimont (51) a dû fermer également faute de débouché, et l'ouverture d'une usine de production de chips prévue en 2020 à Arcis sur Aube (700 Ha de PdT) a été reportée à minima d'1 an.

Filière aliment du bétail

2 périodes distinctes ont marqué les derniers mois pour la filière :

 En début de crise, fin mars, forte augmentation de la demande et tensions sur les livraisons: les éleveurs ayant peur de ne pas être livrés à temps ont anticipé leurs besoins et accru leurs commandes, ce qui a déséquilibré les flux habituels. Pour faire

- face à la demande, certaines usines ont tourné en 3x8, des livraisons ont été assurées le samedi, des priorités entre espèces ont dû être opérées et les volumes des commandes parfois contingentés.
- A partir d'avril, chute des commandes dans un 1^{er} temps : contre coup de l'euphorie de fin mars + conjoncture en bovins lait (demande de baisse de production), en viande (prix en baisse en bovins et ovins) et en équins. Puis retour à la normale courant avril.

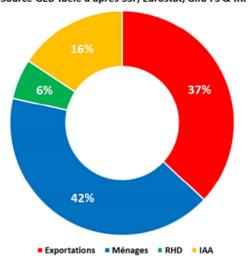
Les tensions ont été fortes principalement sur l'approvisionnement en protéines (tourteaux de colza/soja) avec pour conséquences une hausse passagère des prix => arrêt temporaire de l'usine de Baleycourt fin mars (produit 240 000T de tourteau de colza) + disponibilités réduites en drèches (baisse d'activité des malteries et éthanoleries) + difficultés logistiques (peu de chauffeurs).

Filière bovins lait

La crise et le confinement ont induit d'importants bouleversements dans la consommation des produits laitiers :

- les marchés à destination de la RHD étaient quasiment à l'arrêt : -85% en pleine période de confinement au niveau national selon IDELE,
- ceux des IAA étaient en forte baisse (-25%), alors que :
 - les exportations se sont globalement maintenues, au moins en début de période de crise,
 - et que les ventes aux ménages ont bondi dans les GMS: on a donc assisté à une forte progression des achats (en volume et en valeur) en lait liquide, beurre, crèmes, produits ultra-frais et fromages en libre-service, mais dans le même temps les ventes de produits fromagers sous SIQO et à la coupe ont chuté.

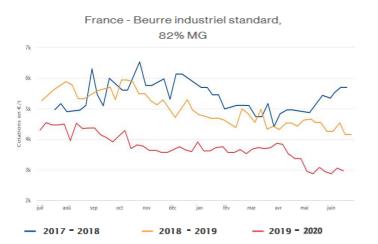
Destination de la collecte française en 2017 (Equivalent lait selon la MSU) Source GEB-Idele d'après SSP, Eurostat, Gira FS & IRI

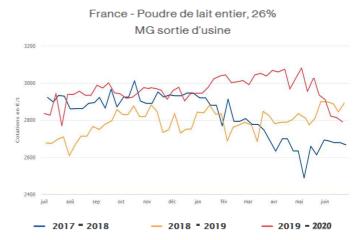


En début de période, face à l'incertitude de ces évolutions majeures de la consommation, dans un contexte de production régionale, nationale et mondiale élevée depuis le début de l'année 2020, et alors que la hausse saisonnière de la production, traditionnellement en avril/mai, se profilait, l'excédent de lait et le déséquilibre offre/demande ont rapidement amené à un effondrement des cours de la poudre et du beurre (-28% et -26% sur les 6 premières semaines) sur les marchés des produits industriels.

Aussi, l'ensemble des acteurs se sont mobilisés pour écrêter ce pic annuel de collecte afin de ne pas engorger les laiteries, et ont appelé à la modération en activant, pour certains, le levier prix et saisonnalité. En complément, le CNIEL a mis en place un fond de compensation de 10 M€ afin d'inciter les éleveurs à réduire leur production d'avril de 2 à 5 %/2019 contre indemnisation à hauteur de 320 €/1000L, et la Commission UE a ouvert un programme de stockage privé afin de retirer une partie des excédents. Aidée par ailleurs par des conditions météo défavorables à la pousse de l'herbe sur avril/mai (déficit de pluviométrie) et par une réduction des cheptels (-0,6% de VL/2019 en Grand Est [-1,8% en France]), la collecte régionale a été maitrisée sur toute la période de crise : +1,4%/2019 au 31 mai en Grand Est

selon FranceAgriMer [baisse de -2,2%/2019 au niveau national], la situant à un niveau inférieure aux 5 dernières années. Ainsi, la hausse des achats des ménages (qui a permis d'amortir voire même compenser la chute de consommation en RHD selon IDELE) et la maitrise de la production ont rééquilibré le marché et ont stabilisé les cotations des produits industriels.





Avec le déconfinement, la consommation se redresse petit à petit et l'activité reprend progressivement depuis quelque temps, accentuée par la réouverture de la RHD depuis début juin qui devrait achever le retour « à la normale », notamment pour les AOP/IGP haut de gamme, même si cette reprise est lente et qu'elle n'effacera pas les pertes des derniers mois.

Au final, la situation est hétérogène suivant les entreprises. Même si l'engorgement des laiteries a été contenu et que, globalement, un équilibre a été trouvé en volume, l'équilibre a été dégradé en valeur, car le mix-produit des transformateurs a été modifié (achats de produits laitiers basiques et stockables) et les méventes en AOP/IGP fromagères ont induit des baisses importantes de chiffre d'affaires et des surcoûts (revente du lait certifié AOP sur le marché SPOT...). La combinaison entre la taille et les spécialisations des entreprises (les « petits » transformateurs spécialisés étant plus impactés que les plus « grands groupes » diversifiés), amène, de manière schématique, à différencier 3 niveaux d'impacts, accompagnés de mesures d'ajustements spécifiques, pour les IAA laitières régionales :

- les petits transformateurs spécialisés [fromages...] (Marcoux, fromagerie Schertenleib, fromageries d'Auxon...) => en grande difficulté
- les transformateurs intermédiaires +/- spécialisés [fromages...] (Lincet...) => en difficulté

Ces 2 premiers groupes d'entreprises sont très impactés par toute perte de débouché ou toute hausse de la production laitière. Pour s'adapter, elles ont vendu leurs excédents de lait sur le marché SPOT (environ 200 €/T) ou auprès d'autres transformateurs, réduit le nombre de jours de production, transformé leur lait en produits génériques hors AOP, ou encore réalisé des actions promotionnelles, des dons, voire, en dernier recours, détruit des fromages (ex : environ 5T d'AOP Langres en méthanisation). De plus, elles ont demandé de fortes baisses de production à leurs éleveurs sur avril/mai + ont parfois pratiqué une décote significative sur le prix d'achat pour le lait en dépassement.

- Les grands groupes (Lactalis, Savencia et Sodiaal...) => impacts moyens

Pouvant être considérés comme plus résilients (étant présents dans toutes les familles de produits), ils sont capables d'adapter leurs offres aux évolutions de consommation des ménages. De plus, ils disposent des capacités de transformation du lait excédentaire en produits de report [beurre et poudre]. Les mesures prises ont été moins abruptes: incitation à la baisse de production + modification des compléments de prix saisonnalité + réorientation en interne des volumes collectés en fonction des débouchés (ex: fermeture de l'usine SODIAAL de Biencourt/Orge (55) spécialisée dans la fabrication de Brie de Meaux AOP. Lait redirigé vers d'autres sites).

Du côté des éleveurs, il n'y a pas eu de suspension de collecte. Toutefois, l'impact de la crise sur le prix de vente du lait sera significatif : alors qu'il était supérieur à la moyenne des dernières années sur le 1^{er} trimestre, des baisses de l'ordre de -20 à -30 €/1000l s'opèrent au 2^{ème} trimestre 2020, conséquence des leviers prix activés par les opérateurs pour inciter à la réduction de la collecte laitière printanière.

Focus sur la situation de plusieurs AOP/IGP régionales :

AOP Munster (résultats issus d'une enquête lancée par la filière Munster) :

Les incidences de la crise sont hétérogènes : baisse de volume de -15 à -100% pour les transformateurs, de -8 à -90% pour les affineurs et de -50 à -90% pour les producteurs. Les actions mises en œuvre vont de l'arrêt temporaire de la production de Munster à la réorientation vers d'autres débouchés (production d'Emmental, de poudre de lait, vente des excédents de lait sur le marché SPOT) en passant par la production de fromages de garde.

Toutefois, des pertes de produits affinés ont été enregistrées (50 à 100 T notamment au moment des fêtes de Pâques => orientés vers des dons alimentaires, mais également en partie détruits) avec de lourdes conséquences économiques. La filière évalue la perte entre -10 et -20% sur l'année, soit -500 à -1 000T en volume (5 840 T en 2019). Et de fortes inquiétudes s'expriment sur le prix du lait, fortement impacté, et sur les difficultés probables de valorisation et de commercialisation des fromages de garde produits.

AOP Langres/ Epoisses:

Des baisses de -40 à -50% sont enregistrées sur la période pour les entreprises avec un impact fort sur l'ensemble de la production annuelle (baisse estimée de -20 à -25% pour l'année 2020).

Les inquiétudes portent, comme pour les autres AOP, sur le manque de visibilité sur le marché en cours et à venir. L'impact des baisses de tonnages aura également une incidence sur le fonctionnement de l'ODG, dont une partie des recettes est liée aux volumes produits.

AOP Chaource:

L'impact est variable selon les producteurs et transformateurs. Les laiteries ont demandé des baisses de production allant de 10 et 15%. Les acteurs estiment que la fin de l'année sera déterminante pour la santé financière des entreprises et souhaitent travailler à des actions de promotion du produit nécessaire à la relance de la consommation.

AOP Brie de Meaux :

La filière fait face également à une baisse des débouchés et des difficultés de commercialisation, amenant à des dons et la destruction pour une partie des produits.

Même si la part en volume des fromages AOP est relativement faible, elle représente une part beaucoup plus importante en valeur et en emploi.

Comme évoqué la semaine dernière, une légère reprise est constatée par plusieurs opérateurs.

A noter que, malgré le contexte de crise, la consommation de produits bio a été peu impactée : la dynamique de consommation des dernières années, la faible dépendance à la RHD et à l'export, et la prédominance de produits « basiques » (lait UHT, beurre...) ont continué à porter la filière laitière AB.

Filière bovins viande

La filière viande bovine a également dû faire face à un bouleversement de ses débouchés avec l'absence de la RHD et le report partiel sur les achats des ménages. Tout au long de la période, les achats ont été très variables, difficilement lisibles et accompagnés d'une perte complète des repères. De plus, la demande a été déséquilibrée suivant les marchés :

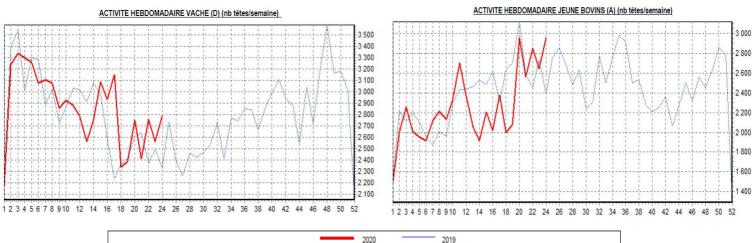
- en broutards (vers Italie notamment) : marché qui s'est maintenu, malgré des difficultés logistiques parfois,
- en réformes laitières : demande soutenue, tirée par le steak haché (frais et surgelés respectivement +24% et + 60% / 2019 au début du confinement données de l'IRI), les produits transformés/élaborés faciles à cuisiner... => pour l'alimentation familiale et adapté à la vente en drive/livraison.
- en vaches allaitantes et JB: difficulté liée à la fermeture de la RHD, des boucheries et rayons traditionnels des GMS et de l'export... avec de gros problèmes de débouchés sur le déhanché (filet, faux filet, côte).

Ceci a induit un fort déséquilibre dans la valorisation des carcasses avec une forte demande pour les avants (hachés), alors que les arrières (morceaux nobles) ont été délaissés.

Durant une majeure partie de la période, l'activité des opérateurs régionaux a été inférieure à la normale (entre le niveau des commandes réduit et l'absentéisme d'une partie du personnel) : de l'ordre de -20/-25% en début de crise (source Interbev Grand Est), avant une remontée progressive pour atteindre environ -10% au moment du déconfinement et revenir à une situation proche de la normale maintenant, avec la réouverture des cafés/hôtels/restaurants et fast-food. Dans le même temps, la vente en circuits courts par les éleveurs (et donc la demande associée en prestations auprès des transformateurs) est restée très soutenue.



PRODUCTION REGIONALE ABATTUE EN 2020 Volume de la production - Région Grand Est - Toutes destinations confondues

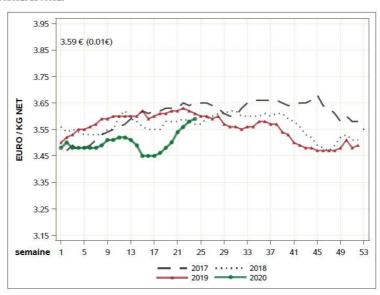


La situation a fortement pesée sur les prix payés aux éleveurs : après une forte baisse généralisée des cotations en début de période face à l'incertitude, la hausse de la demande notamment en haché a permis un redressement des prix pour les vaches et les génisses, alors que les cotations des JB sont restées en berne. En conséquence, pour ces derniers, faute de débouché, un excédent d'animaux invendus s'est progressivement constitué et un

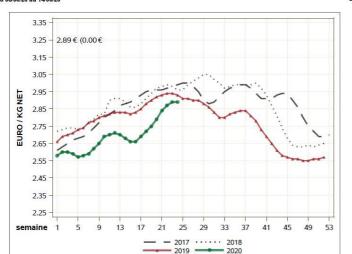
stock de JB équivalant à un peu plus d'une semaine d'abattage d'avance reste en ferme (avec un effectif élevé des 22/24 mois et faible pour les moins 18 mois).

Seuls les broutards ont tiré leur épingle du jeu : les cours se sont maintenus entre une demande ferme en Italie et une offre limitée. Cependant, la décorrélation entre le prix du broutard et celui du JB pourrait provoquer à terme une démotivation des engraisseurs spécialisés.

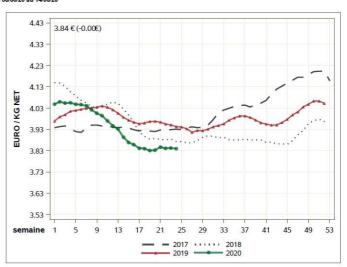
PRIX MOYEN PONDERE DES GROS BOVINS ENTREE ABATTOIR Semaine 24 du 08/06/20 au 14/06/20



COTATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DE LA VACHE DE CLASSE P Semaine 24 du 08/06/20 au 14/06/20



COTATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DU JEUNE BOVIN CLASSE U



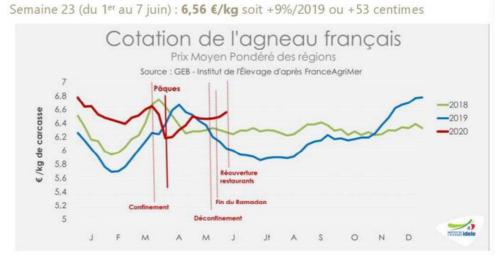
A noter qu'au-delà de la viande, le bouleversement et la baisse des débouchés a également concerné les coproduits, en particulier les abats (Chine) et les cuirs (Italie), qui ont également impacté la valorisation globale des animaux.

Enfin, même si l'activité a repris et tend vers la normale, les acteurs de l'abattage/transformation sont toujours inquiets vis-à-vis de la multiplication des cas contacts qui peuvent rapidement paralyser l'activité d'une entreprise, comme c'est le cas régulièrement dans des abattoirs dans de nombreux pays (France, Allemagne, Pays Bas, Brésil ou encore États-Unis).

Filière ovins viande

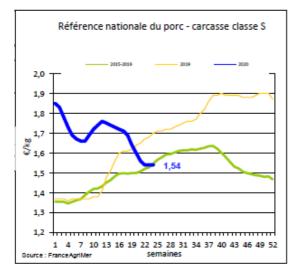
Le confinement est intervenu en pleine période de préparation des fêtes de Pâques pour la filière ovine : alors que les opérateurs étaient très actifs (collecte, abattage...), tout s'est arrêté brusquement avec la baisse des commandes des GMS, l'arrêt de la restauration collective, plus de réunion de famille... => -50 à -70% de demande commerciale. Les interrogations étaient fortes sur l'évolution de la consommation pour le pendant et l'après périodes festives (Pâques et Ramadan), et l'incertitude a perduré plusieurs semaines avec des ramassages d'agneaux limités voire à l'arrêt sur certains secteurs. C'est à la dernière minute, au cours de la semaine précédant Pâques que la demande s'est « réveillée » et que le prévisionnel de commercialisation a été absorbé : la majorité des GMS a joué le jeu de l'agneau français et/ou de l'agneau local, et la demande a été encouragée par le « consommer français », relayé par les campagnes de communication. Au final, peu d'animaux sont restés en stock dans les fermes et la tendance satisfaisante s'est poursuivie sur les semaines suivantes puisque la demande a été similaire à une année normale.

La phase de confinement puis de déconfinement a donc provoqué un inversement de la tendance saisonnière avec un creux de la demande et donc des prix à Pâques, et un rebond après cette période à partir du mois de mai.



La coordination des opérateurs de marché à l'échelon national (congélation, mise en avant de l'origine France et limitation des importations [-18% en mars et -29% en avril / 2019]) pour ne pas engorger le marché ont permis de soutenir les cours. Même s'ils ont pâti de la crise, les prix de vente ne se sont pas effondrés : ils se sont maintenus aux environs de 6 €/kgc au moment des fêtes, laissant un manque à gagner de l'ordre de 15 et 20 €/agneau par rapport à une année normale, puis sont remontés en mai (autour de 6,5 €/kgc) pour revenir à un niveau d'avant Covid.

Filière viande porcine



Alors que la période du printemps et l'arrivée des beaux jours est propice à l'augmentation du prix du porc charcutier, celui-ci s'est dégradé pendant la crise. Même si la consommation de charcuterie et l'export vers la Chine étaient dynamiques et la demande sur le porc frais est restée dans la moyenne, ceci n'a pas compensé la fermeture de la RHD. Les prix, bien orientés depuis le début de l'année, ont donc progressivement baissé, accentué en cela par la désorganisation des chaines d'abattage en lien avec l'apparition de « clusters » au sein de certains outils aux États-Unis, en Allemagne... et aussi en France.

Les prix se sont stabilisés sur fin mai et le retour à la normale devrait revenir progressivement sur les marchés: la demande en viande s'est améliorée avec l'assouplissement des restrictions sanitaires et l'ouverture pratiquement généralisée des bars et restaurants en Europe. A l'export, la demande reste vive en provenance des pays asiatiques (Japon, Chine, Corée du Sud). Reste tout de même à solder les retards accumulés des dernières semaines et à faire face à la forte concurrence de la part des exportateurs nord-américains sur les marchés internationaux.

Filière viande volailles

La production subit, comme les autres filières viande, les effets de la crise Covid et de la fermeture des restaurants et collectivités. Toutefois, il existe des disparités entre les entreprises, les familles de produits et les circuits de distribution : les produits dédiés aux événements festifs, aux restaurants, à l'export, ou encore les poulets certifiés vendus au sein des marchés (rôtisseries) ont été à la peine. A l'inverse, la commercialisation des animaux en productions alternatives ou les produits de découpes (filets) en GMS ont bien fonctionné. Difficile toutefois en découpe de valoriser l'ensemble des morceaux entraînant des problèmes d'équilibre carcasse et des difficultés de valorisation des ailes et des cuisses notamment.

La filière a par ailleurs dû faire face à des difficultés logistiques pour le transport et pour les équipes de ramassage des animaux (respect des gestes barrières, déplacements en groupes interdits...). Enfin, les producteurs ont vu les prix élevés des aliments augmenter en début de période de confinement du fait des tensions sur l'approvisionnement.

Filière œufs

Positionnée notamment sur la production d'œufs en systèmes alternatifs (plein air...), la filière régionale a bénéficié du boom de la demande des particuliers : jusqu'à + 60 % les premières semaines de confinement pour les commandes des GMS. Des reports de l'œuf d'industrie vers l'œuf de consommation ont d'ailleurs eu lieu partiellement et ponctuellement, étant donné que les débouchés des premiers vers la RHD et l'industrie

étaient fortement réduits. Cette dynamique de consommation en GMS s'est maintenue, même si elle s'est atténuée au fil du temps.

Filière équine

Les éleveurs équins ont été fortement touchés par la crise : les centres équestres et les pensions de chevaux ont été fermés dès le 17/03 avec l'interdiction d'accueil du public. Les impacts financiers ont été significatifs. Les centres équestres ont dû continuer à entretenir leur cavalerie (soins, travail des chevaux...) sans percevoir le chiffre d'affaires des cours d'équitation, y compris pendant les vacances de Pâques. Pour les écuries de pension : les pensions ont pu être perçues, mais le temps de travail a été accru (les chevaux ne sont plus sortis par leurs propriétaires) incluant parfois un surcoût lié aux heures supplémentaires des salariés.

Une enquête initiée par le Comité Régional d'Equitation auprès des centres équestres (161 réponses en Grand Est) indique des difficultés humaines (surcharge de travail, licenciements, salariés touchés par la maladie...) et des difficultés économiques (perte de chiffre d'affaires pour 88% des sondés, difficultés de trésorerie pour 71%). De nombreux producteurs ont ainsi sollicité les différents dispositifs d'aides mis en place : report des impôts et/ou de cotisations sociales, prêts et facilités bancaires ou encore le Fonds de solidarité (Etat/Régions).

Face aux difficultés, la CRAGE a accompagné les exploitants avec l'ouverture d'un groupe facebook « fermé » pour la mise en relation offre/demande de pâturages pour les chevaux et a élaboré un pack d'outil pour aider les structures équestres à préparer le retour des propriétaires en amont du déconfinement.

Filière aquacole

Même si elle est modeste en région (environ 30 producteurs, moyenne de 1 800T/an), la production a été très impactée par la Covid :

- crise survenue mi-mars en pleine période de ré-empoissonnement (65-70% des débouchés),
- perte quasi totale du débouché alimentaire avec la fermeture des restaurants (30% des débouchés, majoritairement à destination de la RHD. Les débouchés « locaux » [magasin de producteurs, AMAP...] se développent mais sont encore limités.

Les mois de mars/avril/mai sont les plus gros mois de commercialisation en Grand Est. Les baisses moyennes de chiffres d'affaires (enquête de la filière) ont été très importantes en début de période : -50% en mars et -95% en avril. Quelques producteurs ont réorienté leurs ventes vers les GMS ou la vente directe, mais de manière très marginale. Les exploitants ont eu recours au chômage partiel, mais ont surtout dû faire face à une hausse des coûts alimentaires, des pertes de qualité et une pression sur les prix de vente.

Le déconfinement à partir du 11 mai a permis la réouverture des activités de pêche, et la reprise du débouché vers la RHD a relancé lentement les ventes, mais une partie de la saison est perdue : annulation de commandes, majorité des évènements (concours de pêche, comités d'entreprises...) annulée sur mai et juin... Les structures sont essentiellement de petite taille, de dimension familiale, sans ou avec 1 salarié, et certaines pourraient connaître des difficultés financières alors que la crise est arrivée en début de saison et que la totalité des dépenses étaient engagées.

Filières fruits et légumes

Comme pour d'autres productions, la fermeture de restaurants, des cantines, des marchés de gros, et des marchés de plein air (à partir du 24/03) a fortement perturbé la filière et a créé des difficultés pour écouler les marchandises : les producteurs ont donc d'abord été inquiets du recul de la demande. Cependant, la communication et la mise en avant des produits français et la volonté de consommer local a stimulé la demande et, de manière globale, le contexte pour la commercialisation des produits a été bon que ce soit en vente en fermes ou en GMS.

Même si la réalité est plus complexe et hétérogène, on peut différencier :

- Les petites structures, qui vendent en direct souvent, ont tiré leur épingle du jeu : elles ont su s'adapter pour maintenir leur activité, ou trouver des débouchés alternatifs (drives, formules paniers, livraisons, GMS, sites internet...). Beaucoup ont eu un surcroit d'activité et parfois des surcoûts, mais espèrent garder une partie des clients supplémentaires même après la crise.
- C'est plus mitigé pour les exploitations de taille plus importantes avec des problèmes organisationnels liés à la main d'œuvre et à la mise en place des gestes barrières : les personnes disponibles cette année (main d'oeuvre locale, appli WiziFarm) supportent parfois difficilement les conditions de travail et ne sont pas qualifiées, ce qui pèse directement sur les coûts de productions.
- Enfin pour certains acteurs spécialisés dans la production et dans la transformation de légumes 4ème gamme crus prêts à l'emploi, principalement à destination de la RHD et de l'industrie de la 4ème gamme, la situation est plus difficile. Faute de débouché, une partie de la production, y compris en AB, a été détruite.

Les problèmes de main d'œuvre qui ont occupé une bonne partie des préoccupations sont toujours d'actualité, notamment sur les plus grosses exploitations dont les besoins sont plus importants, alors que l'année est précoce et que les besoins en personnel vont être croissants.

Asperge:

En fruits et légumes, ce fut l'une des 1 ères productions 2020 impactée par le confinement : les interrogations étaient donc nombreuses, d'autant plus que le produit n'est pas de 1^{ère} nécessité et est très saisonnier. Finalement, dès le début de la campagne début avril, la demande a été au rendez-vous : en l'absence de la RHD/marchés, les GMS ont privilégié les origines locales, et la vente directe, majoritaire cette année, a été soutenue. Les volumes produits trouvaient preneur sans trop de difficultés et la production était même insuffisante: en effet, de nombreux producteurs avaient fait le choix de ne buter qu'une partie de leurs surfaces (-20% environ en Alsace et -50% voire plus en Champagne [exploitations moins spécialisées]), et se sont ajoutées les problématiques de mains d'œuvre (disponibilité, qualification...). Tout au long de la saison, l'offre a répondu à la demande, portée notamment par la vente directe, ce qui a permis de maintenir les prix.

Toutefois, même si les prix ont été corrects et les rendements dans la moyenne, la baisse des surfaces mises en production et la baisse de productivité de la main d'œuvre auront des conséquences économiques non négligeables, notamment sur les exploitations les plus spécialisées.

Fraise:

Au-delà des problématiques de main d'œuvre pour la récolte, la principale préoccupation des producteurs concernait la possibilité et les conditions d'ouverture de la libre-cueillette, étant donné que ces systèmes sont très répandus, notamment en Alsace. La profession a travaillé à l'élaboration d'un protocole sanitaire adapté pour accueillir les consommateurs afin d'obtenir les autorisations préfectorales nécessaires. Sa mise en place à partir du 11 mai a permis la réouverture des parcelles, sous conditions, et est arrivée au bon moment pour écrêter le pic de production, alors que la saison est extrêmement précoce, accuse 2 semaines d'avance et que la production est très groupée.

A mi-juin, la demande en fraise cueillies et en libre cueillette est très élevée et certains producteurs n'ont pas assez de marchandise pour répondre à la demande.

Filières vigne et vins

Alors que la situation viticole était déjà très tendue (conflit commercial avec les Etats-Unis, incertitudes autour du Brexit, instabilité des marchés...), la crise Covid est venue s'ajouter avec la fermeture des restaurants, l'annulation des salons professionnels, le blocage des activités des prestataires... ayant pour conséquences la chute des ventes, des stocks de vins qui augmentent et des difficultés économiques et de trésorerie qui s'annoncent.

Le 11 mai, le Gouvernement a présenté un plan d'aide exceptionnel pour la viticulture. D'un montant total de 160 M€ + 80 M€ prélevés sur l'enveloppe annuelle nationale de l'OCM vin, il s'articule autour de 3 mesures :

- des exonérations jusqu'à 100 % des cotisations sociales et charges sociales patronales pour les TPE et PME les plus en difficulté, pour un budget de 100 M€,
- un dispositif de distillation de crise de 140 M€ pour un volume correspondant à 2 M
 HI de vins excédentaires (60 M€ d'aides + 80 M€ prélevés sur l'enveloppe annuelle nationale d'aide de l'Organisation Commune du Marché (OCM) vin),
- une relance de la demande d'un fonds de compensation au niveau européen.

Ce plan a été complété le 29 mai dernier par un supplément de 30 M€, répartis à hauteur de 5 M€ supplémentaires pour la distillation de crise, de 15 M€ pour l'ouverture d'une mesure d'aide au stockage privé comme complément à la distillation, et enfin de 10 M€ pour le soutien aux distilleries.

En région, la Champagne a indiqué qu'elle ne souhaitait pas émarger au dispositif de distillation. Le vignoble lorrain pourrait le mobiliser de façon anecdotique. Par contre, l'Alsace envisage d'y souscrire plus largement, avec un objectif de soustraire 0,1 MHI de vins (environ 0,07 MI sont engagés à la mi-juin), afin de retrouver l'équilibre en termes de marché et maintenir les prix.

Vignoble champenois:

Les statistiques des expéditions de Champagne du mois d'avril ont été publiées début juin. Elles indiquent un volume de 6,2 M bteilles, en recul de -68% / avril 2019. Tous les marchés et toutes les catégories professionnelles sont en baisse, avec des chutes de -75% pour la France, -65% pour l'Union européenne et -60% pour les Pays Tiers.

Sur les 4 premiers mois de 2020, les expéditions s'établissent à 52,7 M bteilles, soit un retrait de -26% / 2019. Les expéditions des maisons diminuent de -23% (41 M bteilles), celles

des coopératives sont en recul de -24% (5 M bteilles) et celles des vignerons baissent de -40% (6,7 M bteilles). Au total, la France représente 41% des expéditions (-30%), l'UE compte pour 24% (-30%) et les Pays Tiers totalisent 35% (-15%).

Les prévisions globales pour la Champagne pour 2020 évoquent un total d'expéditions de 200 M bteilles, soit une baisse de -100 M bteilles / 2019 et une perte potentielle de 1,7 Mds€ de chiffre d'affaires.

Face à la situation, dans le but de préserver l'ensemble des acteurs de la filière et considérant que la pandémie produira des effets sur la filière pendant plusieurs années, le Comité Champagne s'est réuni les 7 mai et 28 mai derniers pour adopter des mesures d'urgence :

- le report des échéances du paiement de la vendange 2019 : les deux derniers paiements des raisins peuvent être décalés de juin et septembre 2020 à respectivement octobre 2020 et janvier 2021,
- la suspension du marché des bouteilles vieillies sur lattes jusqu'au 28 juin (concerne un marché de 10 à 15 M bteilles/an et vise à préserver la valeur du stock et à empêcher un déstockage massif de cette réserve),
- le report d'un an du tirage en bouteille pour une partie de la vendange 2020 : une partie tirable à partir du 1er janvier 2021 alors que l'autre partie ne pourra être mise en bouteilles qu'à compter du 1er janvier 2022,
- en conséquence, la profession demande au Gouvernement de permettre, exceptionnellement, à certains récoltants-expéditeurs de compléter leur production par l'achat de raisins (ce que leur statut ne leur permet habituellement pas) afin d'être en mesure d'assurer la demande de leur clientèle.

Concernant un autre levier d'action de la profession, le rendement commercialisable de la vendange 2020, la décision sera prise le 22 juillet prochain. Il pourrait être annoncé en fort retrait, accentuant d'autant les difficultés de trésorerie qui peuvent commencer à apparaître au sein du vignoble.

Dans les vignes, les travaux se sont poursuivis, dans la mesure où les salariés étaient disponibles. Avec les conditions assouplies au mois de mai, des interventions comme le palissage ont pu être réalisées, même si la main d'œuvre étrangère faisait défaut. Les risques relatifs à la pénurie de travailleurs étrangers pour les vendanges (Pays de l'Est pour l'essentiel) semblent écartés avec l'instruction du 1^{er} Ministre publiée le 25 mai dernier sur le retour des saisonniers agricoles étrangers même si de nombreuses restrictions pratiques existent et que la gestion des précautions sanitaires sera ardue (gestion de la distanciation physique pour le travail, l'hébergement, la restauration, le transport...).

Dans les caves (milieu confiné), la très grande majorité des opérateurs (gros et petits) a arrêté le travail pendant la période de confinement. Les opérations telles que le dégorgement ont donc été très perturbées.

Vignoble alsacien:

Semaine après semaine la baisse des ventes liées à la crise Covid s'est confirmée durant le confinement : les ventes au caveau ont été quasi nulles faute de client, l'activité oenotouristique a été stoppée nette, les salons de printemps ont été annulés et le marché national a plongé de plus de 60%. L'export a un peu mieux résisté mais avec des situations

très contrastées d'un pays à l'autre. Les pertes de ventes et de chiffre d'affaires ont ainsi été constatées mois après mois : à hauteur de 8,5 M€ fin mars, 40 M€ fin avril et certainement plus de 65 M€ fin Mai. Même si le déconfinement est effectif depuis le 11 mai, et que les cafés/bars/restaurants sont rouverts depuis début juin sur une large partie du pays, le redémarrage de la commercialisation sera progressif et l'export ne reprendra potentiellement pas avant septembre.

Ceci pose question pour la gestion de la vendange 2020 : la mise en bouteille et la commercialisation du millésime 2019 auraient dû se faire massivement ces derniers mois et donc, mécaniquement, libérer autant de volumes en cave. Même si les activités ont repris ces dernières semaines, les volumes immobilisés empêcheront le logement du nouveau millésime.

Compte tenu de la situation, des mesures de crise sont actuellement étudiées entre les familles professionnelles en Alsace : baisse conjoncturelle des rendements en 2020, mise place d'une réserve interprofessionnelle pour les AOP Alsace blancs, distillation de crise. Elles pourraient être actionnées concomitamment vu l'ampleur du désastre. En parallèle, le CIVA a élaboré un plan de rebond massif sur tous les marchés cibles prioritaires (communication sur les réseaux sociaux, les médias nationaux...).

Concernant les ressources humaines, il y a peu de recours au chômage partiel dans les entreprises viticoles familiales. Par ailleurs, et même si les craintes s'éloignent, la problématique de la main d'œuvre saisonnière pourrait se poser pour les vendanges (en particulier les retraités, étudiants).

A l'instar des autres PME, on constate des problématiques majeures de trésorerie, le blocage de tous les projets d'investissement et de développement économique en France et à l'international... Par ailleurs, des contrats d'apporteurs de raisin se voient dénoncés dans certains cas, ce qui risque d'induire du raisin non récolté si les producteurs ne trouvent pas preneur. Les entreprises viticoles ont eu recours aux dispositifs mis en place par l'Etat, mais ces mesures (reports de charges fiscales et sociales) n'empêcheront pas certaines défaillances.

Vignoble lorrain:

Comme en Alsace et en Champagne, la situation est difficile car les mois de mars/avril/mai comptent généralement pour 50% des ventes de l'année et la majorité des débouchés sont à destination des cavistes et restaurateurs dont l'activité a été à l'arrêt. Sur avril, quelques ventes se sont faites en cave, magasins de producteurs, en livraison ou en drive fermier : la perte de chiffre d'affaires pour les 3 appellations lorraines (IGP Côtes de Meuse, AOC Moselle, AOC Côtes de Toul) est ainsi de l'ordre de -80 à -90%. En mai, les acteurs évoquent des chiffres plutôt de l'ordre de -60 à -50%. Les situations sont toutefois très hétérogènes et dépendent beaucoup des domaines puisque certains producteurs sont restés fermés et la commercialisation a donc été nulle. Avec la réouverture des restaurants depuis le 2 juin, les ventes redémarrent, cependant cela ne compense pas les mois précédents. Les trésoreries des vignerons sont donc tendues alors qu'il faut continuer à assurer la conduite de la vigne pour la prochaine récolte.

La filière est très pénalisée puisque 60% à 80% du chiffre d'affaires est réalisé au printemps. Avec le confinement, les ventes sur mars/avril ont été très limitées. La réouverture des points de vente fin avril a permis de relancer la commercialisation. Même si un rattrapage s'opère en fin de saison, il ne sera que partiel et ne compensera pas les pertes antérieures (le chiffre d'affaires moyen des entreprises est de l'ordre de 200-300 000 et les pertes se chiffrent rapidement en 10aine de milliers d'€). De plus, les évènements tels que les foires aux fleurs/plantes ont tous été annulés alors qu'ils étaient des sources importantes de revenus pour les producteurs. Il est cependant encore un peu tôt pour dresser un bilan définitif. Les structures de grande dimension, qui emploient beaucoup de main d'œuvre, sont peu nombreuses en région mais sont les plus impactées. Une autre certitude : les trésoreries sont tendues étant donné que les charges ont été engagées et que les ventes n'ont pas eu lieu. La baisse des emplois/les non embauches de saisonniers ou le recours au chômage partiel ont pu être des leviers mobilisés, de même que les prêts de trésorerie garantis par l'Etat. Toutefois, l'impact financier de la crise se mesurera sur le moyen à long terme.

A l'échelle nationale, les professionnels de la filière estiment avoir perdu 10 M€/jour sur la période de mars à avril, soit un total de 400 M€. Au-delà du plan d'accompagnement de la filière à venir (exonération des charges patronales sur les salaires, soutien des pouvoirs publics à la promotion des produits de l'horticulture, activation d'une mesure UE de compensation financière pour destruction de stocks de végétaux), ils attendent également beaucoup d'un futur plan de relance de l'économie, où les commandes publiques pour des aménagements urbains pourraient fortement soutenir la filière végétale.

Horticulture:

De mi-mars à fin mars, les produits n'étant pas alimentaires, l'ensemble des circuits de distribution, y compris les magasins spécialisés, étaient fermés. Les ventes ont donc été très limitées voir nulles et une part significative de la production a été détruite, alors que dans le même temps, la météo était propice aux achats par les consommateurs. Les pertes ont été d'autant plus importantes que les entreprises sont de grande taille (horticulteurs grossistes), d'autant plus qu'elles font leur vente aux jardineries sur une période très restreinte de quelques semaines sur fin mars/début avril (environ 80% du chiffre d'affaires).

A partir d'avril, les activités ont repris partiellement : soit par l'adaptation des producteurs (mise en place de formules type drive et/ou livraison), soit avec la vente de replants de légumes [15% du chiffre d'affaires en moyenne] dès lors qu'elle a été autorisée (pour les détaillants, avec une ouverture accrue à partir du 20-25 avril, avec des ventes très dynamiques), soit avec la réouverture des jardineries (pour les grossistes). Cependant, la compensation des baisses de chiffre d'affaires n'a été que partielle, elle n'a pas pour autant gommé le manque à gagner de fin mars et a induit des surcoûts.

Pépinières :

La dimension des entreprises et des commandes (souvent plus importantes qu'en horticulture) leur a permis de mettre en place plus rapidement des formules de livraison ou de drive permettant ainsi de limiter la casse. Mais ceci a été bien souvent très chronophage.

Les produits étant moins saisonniers, ils ont pu être en partie conservés, entretenus/remis en culture et pourront être commercialisés. Toutefois, ce stock d'invendus à cycle de production relativement long pèsera sur les exploitations pour une longue période et plusieurs années seront nécessaires pour un retour à la normale.

Filières forêt/bois

Pendant la crise, la filière forêt/bois a mené une enquête de conjoncture hebdomadaire auprès des professionnels du secteur tous domaines d'activité, toutes tailles et tous départements confondus. Les résultats indiquent qu'avec l'arrivée du confinement, une majorité des acteurs (bucheronnage, débardage, scierie...) ont été contraints de réduire fortement ou d'arrêter leur activité : début avril, plus de 50% des entreprises avaient une baisse d'activité d'au minimum -65%. Au fil du temps, la reprise d'activité s'est faite progressivement si bien que début juin près de 60 % des entreprises de la filière forêt-bois fonctionnaient normalement. Les travaux en équipes sont toutefois compliqués et perdent en efficacité : distance entre les personnes, déplacement à plusieurs véhicules, difficultés à rencontrer les propriétaires... De plus, certaines entreprises étaient encore à l'arrêt à cette date, principalement dans le domaine de l'exploitation forestière.

L'impact a été direct sur le chiffre d'affaires, puisqu'environ 1/3 des entreprises évaluent leurs pertes sur avril > -50%/2019 et elles sont encore près de 20% dans ce cas au mois de mai. A noter qu'en parallèle, certaines d'entre elles indiquent que la crise sanitaire actuelle n'a pas engendré de perte de chiffre d'affaires ou a permis malgré tout une progression de leur chiffre d'affaires sur la période en 2020 / 2019. La crise laisse également des traces sur les trésoreries puisque près de 70% des entreprises prévoyaient d'avoir des problèmes de liquidités à court ou moyen terme en avril. Avec la reprise d'activité petit à petit, les problèmes de trésoreries ont diminué, même si elles sont encore une majorité à être concernées en juin. Aussi, de nombreuses entreprises ont monté des dossiers financiers auprès d'établissements bancaires : elles ont eu des réponses positives dans la majorité des cas.

Face à la situation, de nombreuses entreprises ont eu recours au chômage partiel pour leurs salariés : elles étaient près de la moitié en début de période, et sont encore environ 1/3 début juin, même si pour la plupart, ce n'est que pour ¼ du personnel.

Tourisme à la ferme/Vente directe/Circuits courts

Agritourisme:

Le secteur a fortement subit la crise sanitaire puisque l'ensemble des activités d'accueil et de tourisme à la ferme a été à l'arrêt. Fermes pédagogiques, gîtes ruraux... tous ont été fermés et toutes les réservations du printemps et des weekends prolongés ont été annulées. Pour l'avenir, malgré la communication initiée par le gouvernement, les acteurs du tourisme et les professionnels de la filière, l'inconnu reste de mise pour la période estivale.

A noter les difficultés pour les exploitants de bénéficier des aides Covid : ces activités sont complémentaires à l'activité agricole et ne représentent souvent qu'une faible part du chiffre d'affaires global, même si elles apportent une valeur ajoutée importante.

Pour la suite et notamment les semaines et mois à venir, différentes initiatives ont été mises en place afin que l'offre agritouristique soit inclue dans les communications

touristiques régionales. A l'échelle nationale, un plan de communication Bienvenue à la ferme "Vivez fermier" a également été élaboré.

Vente directe et Circuits courts :

Les incidences de la crise sont hétérogènes, mais dès le début 2 voies opposées se sont dessinées pour ces modes de commercialisation :

- certains producteurs notaient une baisse importante de leur demande : RHD, restaurateurs privés, vente directe touristique, fermeture des marchés de plein vent...
- d'autres connaissaient un fort développement de leurs ventes: magasin de producteurs, vente à la ferme, d'autant plus si les systèmes étaient déjà bien organisés.

Face à la demande croissante des consommateurs en produits locaux et de saison et face à la baisse/surcroit de demande pour les exploitants, de nombreuses actions se sont mises en place dans l'urgence pour apporter des solutions aux producteurs, permettre d'accompagner la mise en relation entre l'offre et la demande, et s'adapter aux contraintes sanitaires : système drive, livraison à domicile, dépôts chez boulangers... Ce déploiement de nouvelles formes d'organisation s'est accompagné d'un foisonnement d'initiatives autour du E-commerce et de nombreuses places de marché ou plateformes ont émergé et sont désormais disponibles en région. Quelques exemples :

- l'appli mobile Loc'Halles Grand Est de la Région Grand Est
- plateforme e-commerce dans les Ardennes impliquant les 3 Chambres consulaires CCI/CMA/CA : Mescoursesenardennes.fr
- Drive-fermiers.fr: plateforme nationale qui recense tous les drives existants en France (Miramap, Bienvenue à la ferme, Pourdebon.com, Locavor, Cagette.net etc.): http://www.drive-fermiers.fr/
- Loop-market.fr : place de marché lancée par la Fabrique by CA, du groupe Crédit Agricole
- <u>Jaidelesproducteurslocaux.fr</u> est une plateforme pour mettre en relation producteurs et distributeurs

Par ailleurs, une majorité d'initiatives se sont mises en place au niveau local, de manière très disparate, sur des petits volumes et par le « system D » : systèmes de paniers, points de vente physiques éphémères [parking...], procédures de référencement facilitées en GMS...

Globalement, l'ensemble des adaptations mises en œuvre ont permis d'écouler correctement les produits des exploitants dans la plupart des cas, notamment en maraîchage alors que c'était parfois plus compliqué pour les produits animaux (produits laitiers, viande). A noter toutefois que ces initiatives ont parfois conduit à une hausse des charges pas toujours répercutées sur les prix de vente.

COMMUNICATION

A mi-juin, 9 notes de suivi des impacts de la crise sanitaire Covid en Région ont été rédigées.

La diffusion des documents s'est organisée en 2 étapes :

- elle a été restreinte dans un 1^{er} temps (note de mars + 1ère note d'avril), auprès d'environ 100 personnes.
 - Destinataires = directoire CRAGE (directeurs + élus) + CODIR CRAGE + groupe de travail constitué avec les départements (10 pers.) + quelques contributeurs complémentaires et interlocuteurs locaux (DRAAF, Conseil Régional, Interprofessions) ou nationaux (APCA).
 - Rediffusion potentielle du document au niveau local par les destinataires, notamment par les Chambres.
- à partir du 10 avril, diffusion très large, à minima auprès de 1 000 personnes. Potentiellement 1 500 ?
 - Destinataires = personnes citées précédemment + envoi par mail (listing majoritairement local de 930 pers. [IRD]) + mise en ligne des notes sur le site de la CRAGE (avec effet rétroactif pour les notes antérieures).
 - Rediffusions probablement plus large par les Chambres.

Plus de 300 consultations pour les 7 premières notes CRAGE sur le site internet sur avril/mai.

La majorité des retours indiquent que les notes ont été appréciées. Quelques commentaires de filières ou interlocuteurs "oubliés" : des ajustements ont été apportés dans la mesure du possible.